

## Groupe d'Etude **UTILISATEURS WAGONS**

### Amendements et adjonctions au CUU : feuille de proposition

#### Proposition d'amendement de l'Article 34 CUU

<p><b>1.- Exposer le problème (avec des exemples et si possible, des chiffres permettant d'appréhender l'ampleur du problème) :</b></p> <p>Les factures des pays où aucune langue officielle du CUU n'est utilisée, sont souvent délivrées que dans la langue nationale.</p> <p>Étant donné que ces factures ne sont pas fournies avec les informations de codage requises à l'annexe 10, appendice 6 il se pose des lacunes d'information.</p> <p>De ce fait des actions supplémentaires sont nécessaires des deux côtés et les exigences de documentation (ECM) et des contrôles de plausibilité sont plus difficiles.</p>	<p><b>2.- Montrer pourquoi et à quel endroit le CUU présente des lacunes sur ce point :</b></p> <p>La mise en œuvre des dispositions de l'annexe 10, appendice 6 est souvent insuffisante.</p>
<p><b>3.- Expliquer pourquoi le problème exposé ne peut être résolu qu'à travers le contrat CUU :</b></p> <p>L'amendement vise à améliorer la mise en œuvre des dispositions obligatoires du CUU.</p>	<p><b>4.- indiquer pourquoi il convient de résoudre le problème comme envisagé par l'amendement/l'ajout proposé :</b></p> <p>L'EF doit informer le titulaire de l'entretien effectué selon le CUU. Cette information est importante pour la documentation de l'ECM, un bon traitement des factures, ainsi que le contrôle de plausibilité.</p>
<p><b>5.- Décrire comment l'amendement et/ou l'ajout proposés contribueront à résoudre le problème :</b></p> <p>Utiliser les codages spécifiés (annexe 10, annexe 6) garantie une claire et compréhensible facturation.</p>	<p><b>6.- Evaluer les incidences positives ou négatives (exploitation, coûts, opérations administratives, interopérabilité, sécurité, compétitivité,...), en utilisant une échelle de 1 (très faible) à 5 (très élevé) :</b></p> <p>La proposition de modification n'a que des effets positifs.</p>
<p><b>7.- Proposition de texte (modifications en <i>bleu</i>)</b></p> <p>Le présent contrat est rédigé en anglais, en allemand et en français, chacune des trois versions ayant la même valeur contractuelle.</p> <p>Les correspondances entre deux membres du CUU de langues nationales différentes doivent être transmises dans une des langues officielles du CUU. Les champs du formulaire de l'annexe 4 doivent ainsi être rédigés dans au moins une de ces trois langues. Les factures peuvent <del>aussi</del> être émises dans la langue nationale du lieu d'émission, <b>en suivant les dispositions de l'appendice 6 de l'annexe 10 (codification des interventions).</b></p>	